



PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE / AGA

CONSEIL CONSULTATIF REGIONAL POUR LES EAUX OCCIDENTALES SEPTENTRIONALES (CCR EOS)

The Coach House, Dublin Castle

Jeudi 27 octobre 2011 - 09h30-12h30

Président: André LeBerre

Rapporteur: Alexandre Rodríguez

1. Accueil et présentations

- Discours d'ouverture du président honoraire du CCREOS M. Le Berre:

André LeBerre, Président honoraire du CCREOS et président de l'assemblée générale a accueilli tous les participants à la 7e assemblée générale du CCREOS. Il a rappelé à l'assemblée que ceci serait sa dernière réunion en qualité de président car il avait décidé de ne pas se représenter aux élections après deux mandats consécutifs. Il a remercié le secrétariat pour son travail et pour le soutien reçu aux cours des six dernières années et il a présenté ses vœux de réussite à son successeur.

Dans son discours d'ouverture, M. LeBerre a souligné l'importance de la prochaine PCP dans la poursuite non seulement de la durabilité biologique des stocks de poisson mais également la stabilité socio-économique des activités de pêche et des flottilles qui exercent en Europe. M. LeBerre a également précisé que la réforme de la PCP devrait prévoir un rôle accru des CCR (ou CC selon la terminologie de la proposition de la Commission) dans le cadre d'une prise de décision régionalisée. Enfin, comme l'an dernier, il a réitéré l'importance d'une consultation efficace des pêcheurs au cours de la procédure de désignation et de mise en oeuvre des aires marines de conservation. L'interaction entre les activités de pêche et autres activités marines tels que l'extraction de pétrole, de gaz ou de gravier doivent également être soigneusement prises en considération.

1 sur 20



La liste complète des participants figure à l'annexe I.

Le discours de M. Le Berre figure dans sa totalité à l'annexe II.

- Adoption de l'ordre du jour et du procès verbal de la dernière réunion:

L'ordre du jour de la réunion a été adopté sans modification ou commentaire.

De même, le procès verbal de la 6e réunion d'AG/AGA, qui a eu lieu à Dublin le 27 octobre 2010 a été adopté comme étant un compte-rendu exact et a été approuvé sans commentaire.

2. Rapport annuel du président du CCREOS

Conformément aux articles 19 et 38 des règles et procédures du CCREOS¹, Sam Lambourn, président suppléant du CCREOS, a présenté à l'assemblée générale le rapport annuel de l'exercice 6 et le plan stratégique annuel (programme de travail) pour l'exercice 7.

Décision : Le rapport annuel et le rapport stratégique annuel ont tous les deux été approuvés à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale.

La présentation du président peut être consultée dans sa totalité sur le site web du CCREOS².

2.1. Vue d'ensemble du programme de travail de l'exercice 6 (1.10.2010-30.9.2011)

M. Lambourn a passé en revue les réunions tenues par le CCREOS ou auxquelles le CCREOS a participé. La revue incluait également les actions effectuées conformément au programme de travail ainsi que les courriers, opinions et recommandations soumis par le CCREOS au cours de l'exercice 6. M. Lambourn a reconnu la quantité de temps et de dévouement consacrés par les membres, et a souligné l'excellent travail effectué en relation à l'examen de la structure et du fonctionnement du CCREOS.

¹ Site web du CCREOS /About Us/Rules and Procedures:

http://www.nwwrac.org/About_NWWRAC/About_Us_ENG/Rules_and_Procedures.html

² Lien direct:

http://www.nwwrac.org/admin/publication/upload/Annual_Report_Chairperson_NWWRAC_Work_Progress_GA_Dublin_271011_EN.pdf



L'objectif principal vise à améliorer la qualité des données et à contribuer à la réduction des problèmes associés à l'insuffisance de données.

5. Aménagement de l'espace marin: Le CCREOS va continuer de participer aux consultations nationales relatives à la désignation et à la mise en place d'aires marines de protection et de s'y impliquer activement. Par exemple, les représentants du CCREOS participent actuellement à un projet dirigé par Marine Scotland, DEFRA et JNCC, conçu pour débattre de la mise en oeuvre de mesures de gestion des ZSC dans deux zones: Stanton Bank et Haig Frás.

Commentaires des membres de l'Assemblée Générale:

- Collaboration entre les CCR / Réforme de la PCP:

La coopération entre les CCR doit être encouragée pour le développement d'initiatives d'intérêt commun dans des domaines tels que la réforme de la PCP ou la gestion des stocks dans les pêcheries mixtes.

Le Secrétariat a répondu que conformément aux règles de la Commission et aux pratiques existantes, quatre éléments de coopération sont actuellement en place entre les CCR:

- 1) Réunions inter-CCR: Bien qu'ils n'aient pas de statut formel ou légal, les secrétariats, les présidents et /ou les vice-présidents des CCR se rencontrent au moins deux fois par an pour traiter des questions d'ordre administratif et financier qui sont d'un intérêt commun à tous les CCR.
- 2) Réunions de coordination entre les CCR et la Commission: ces réunions sont organisées par la Commission et ont lieu à Bruxelles au moins deux fois par an. Elles visent essentiellement un échange de vues sur les priorités de travail et la simplification des ordres du jour et des consultations ainsi que le débat de tout sujet pertinent d'un intérêt commun à tous les CCR, en termes de contenu (révision de la PCP et rôle des CCR) ou d'administration et de finances.
- 3) Ateliers ou séminaires communs / réunions autres de CCR: un certain nombre de réunions phares ont été organisées par plusieurs CCR en vue d'apporter une expertise de classe mondiale et de fournir un forum pour y échanger des vues sur des thèmes d'intérêt commun. Ce type de réunion a impliqué un grand nombre de participants (c.-à-d. institutions de l'UE, états membres, décideurs, scientifiques, parties prenantes (incluant les représentants de l'industrie de la pêche et des ONG...)).



À titre d'exemple, le colloque sur le cabillaud (Edimbourg, mars 2007); le séminaire sur les plans de gestion à long terme (Nantes, septembre 2008); ou l'atelier inter-CCR sur les prises de décision au sein de la réforme de la PCP (Edimbourg, novembre 2009).

En outre, le CIEM a inclus à son programme de travail une réunion annuelle avec les CCR (MIRAC) visant à explorer les domaines de coopération et à coordonner les plans et les calendriers de travail pour améliorer l'interaction entre les parties prenantes et la science.

- 4) Recommandations communes, en réponse aux consultations de la Commission sur des questions d'intérêt commun à deux CCR ou plus (comme prévu par l'article 8 de la décision du Conseil 2004/585) → à titre d'exemple: l'opinion des CCREOS-CCR mer du nord sur les espèces d'eau profonde ou l'opinion des CCREOS-CCR eaux occidentales sud sur le merlu du nord.

Les membres ont souligné le fait que la réforme de la PCP pourrait être un des domaines où la coopération entre les CCR pourrait être explorée davantage. Il serait utile d'analyser toutes les recommandations existantes des CCR et de trouver des arguments ou des terrains communs de collaboration. Cependant, il a été précisé que toute recommandation faite dans ce contexte doit être renvoyée devant chaque CCR pour décision. A cet égard, une procédure claire et transparente avec des termes de référence détaillés doit être mise en place, évitant de créer des conflits, des structures ou des couches de bureaucratie supplémentaires.

- Plans de gestion pluriannuels

De graves préoccupations ont été exprimées eu égard à la prorogation du blocage institutionnel en matière de prise de décisions entre le Conseil et le Parlement Européen, concernant la clarification de la portée et de l'étendue de leur pouvoir pour l'élaboration et l'adoption de plans de gestion pluriannuels. Le délai dans l'adoption des décisions concernant les plans de gestion de certains stocks (comme le merlan bleu ou l'églefin de l'ouest de l'Ecosse) a eu un effet négatif en termes d'activité commerciale et de conservation des stocks.

Il faut impliquer les parties prenantes aussi tôt que possible afin que leur opinion puisse être incorporée au plan. Tout plan de gestion doit être adapté à l'objectif et pour cela, il est primordial d'avoir une vision claire et précise de la distribution des flottilles (par zones, métiers, etc.) et de l'activité de pêche.



Une évaluation socio-économique de l'impact potentiel des mesures suggérées est une pré-condition pour l'adoption du plan, appliquant "l'option de gestion la plus favorable" chaque fois que possible.

- Aménagement de l'espace marin

Un groupe de travail horizontal ou groupe de discussion technique pourrait être mis en place en 2012 pour maintenir l'élan et définir le degré de participation des CCR compte tenu de la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin».

2.3. Proposition de calendrier de réunion pour l'exercice 7

Le président du CCREOS a informé les membres de l'AG d'un calendrier de réunion préliminaire pour le reste de 2011 et le premier semestre de 2012. Ce calendrier peut être consulté sur le site web du CCREOS et dans le programme de travail du CCREOS³. Les membres de l'AG ont approuvé le calendrier temporaire dans le cadre du plan stratégique annuel pour l'exercice 7, à condition qu'un préavis suffisant soit donné afin de permettre aux membres d'organiser leurs déplacements à un coût minimum.

M. Lambourn a précisé que l'approche plus flexible et adaptative prise au cours de l'exercice 6 en matière de programmation des groupes de travail et des groupes de discussion, suite à l'examen de la structure et du fonctionnement du CCREOS, s'est révélée très fructueuse et va se poursuivre au cours de l'exercice 7. Cette approche garantira chaque fois la pertinence et l'adaptation des thèmes de discussion aux besoins spécifiques du CCREOS.

Enfin, les réunions des groupes de discussion seront mises en place en fonction des priorités de travail et du budget disponible, sur la base des propositions émanant des groupes de travail. Si aucun financement n'est disponible, le Secrétariat cherchera un parrainage ou un soutien financier auprès des autorités publiques, nationales, régionales et locales et/ou d'organismes privés.

3. Rapport du Secrétariat sur les questions de budget et d'entreprise

Conformément aux articles 38 et 48 des règles et procédures du CCREOS, Padraig Gordon, conseiller financier BIM auprès du CCREOS, a présenté une mise à jour complète du budget au nom du Secrétariat.

³ Le calendrier des réunions est disponible ainsi que la présentation du président (voir note de bas de page 2)
6 sur 20



3.1. Examen des revenus et dépenses pour l'exercice 6

M. Gordon a donné une vue d'ensemble de la situation actuelle en ce qui concerne les revenus et les dépenses pour l'exercice financier 6 du CCREOS (1er octobre 2010 - 30 septembre 2011).

Les principaux points abordés étaient les suivants:

❖ Revenus de l'exercice 6

- Le dernier versement de la subvention UE sera payé en janvier 2012 et dépend de la vérification et de l'approbation des comptes ainsi que de la réception du dernier rapport par la Commission.
- Le CCREOS a reçu les souscriptions des six états membres dans les délais impartis. Une augmentation des cotisations a été observée, qui est due à l'addition de 4 nouvelles organisations qui ont rejoint le CCREOS au cours de l'exercice 6.
- L'importance des contributions en nature ne saurait être trop soulignée. Comme au cours des années précédentes, le CCREOS dépend largement de ces contributions, qui incluent essentiellement le temps du personnel du BIM, les frais d'exploitation des bureaux du BIM et les salles de réunion à différents endroits internationaux.
- La dernière partie du déficit de l'exercice 3 (8.940€) a été recueillie et la situation est désormais résolue.

❖ Dépenses de l'exercice 6

- Les frais de remboursement ont été inférieurs à ce qui avait été prévu au départ et ceci est en partie dû à la nouvelle structure et organisation des réunions, selon lesquelles le regroupement des réunions s'est révélé être plus rentable pour le CCREOS.
- Les économies de frais de remboursement ont été utilisées en partie pour équilibrer les frais de réunion, interprétariat et traduction qui se sont avérés être beaucoup plus élevés que prévu.
- En septembre 2011, la Commission a approuvé un amendement à la convention de subvention spécifique S12.579263 pour l'exercice 6. L'amendement reflétait plusieurs changements entre les titres de budget résultant essentiellement des revenus supplémentaires reçus de la part des nouvelles organisations membres.



M. Gordon a conseillé l'Assemblée générale par rapport aux prochaines étapes prévues pour accomplir les procédures financières relatives à l'exercice 6. Celles-ci incluent la soumission des comptes pour la vérification et d'un rapport final à la Commission avant le 31 janvier 2012.

3.2. Proposition de budget pour l'exercice 7: ratification

M. Gordon a donné une vue d'ensemble des revenus et des dépenses estimés pour l'exercice financier 7 du CCREOS (1er octobre 2011 – 30 septembre 2012). L'assemblée générale a été informée que le budget provisoire pour l'exercice 7 a déjà été adopté en principe lors de la réunion du comité exécutif à Madrid, le 16 septembre 2011 et a été ensuite soumis à la Commission le 23 septembre 2011. M. Gordon a précisé les points suivants:

❖ Revenus de l'exercice 7

Les cotisations apporteront une contribution de 47.850€ au budget et les contributions des états membres apporteront une contribution de 26.400€. Globalement ceci représente un ajout de 13.000€ par rapport au budget de l'exercice 6 et résulte essentiellement d'une augmentation de 50€ de chaque catégorie de cotisation et de 700€ de la contribution de chaque état membre (les augmentations résultent de la décision adoptée lors de la dernière AG⁴).

- De même, étant donné que le déficit à recouvrer de l'exercice 3 a été remboursé, le budget du CCREOS sera entièrement utilisé pour la complétion des priorités de travail de l'exercice 7
- Les 57 organisations membres du CCREOS ont réglé leur cotisation pour l'exercice 7.
- Le paiement a été reçu d'1 état membre; des courriers d'engagement ont été reçus de la part de 3 autres et un courrier d'engagement ou paiement est toujours en suspens de la part de 2 états membres.
- Etant donné le climat économique actuel et futur et la décision de la Commission visant à remettre toute augmentation potentielle du montant de la subvention jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau règlement financier en 2013, les contributions en nature demeureront probablement un élément essentiel de financement pour le CCREOS .

⁴ Voir point 3.4 "Propositions d'augmentation des revenus du CCREO Sau cours des prochaines années" du Procès verbal AG 2010 – pages 7-9.

http://www.nwwrac.org/admin/publication/upload/MINUTES_NWWWRAC_GA_2010_271010_EN.pdf



❖ Dépenses de l'exercice 7

- Les coûts de personnel demeurent alignés sur ceux de l'exercice 6;
- Le montant attribué au remboursement des membres a été augmenté de façon significative dans la région de 13.000€ eu égard au budget d'origine soumis dans l'exercice 6;
- Une augmentation de 16.000€ a été attribuée aux frais d'interprétariat et de traduction afin de répondre aux besoins des membres et de correspondre à la charge de travail attendue.

M. Gordon a également annoncé que toute proposition d'augmentation des cotisations pour l'exercice 8 (2012/2013) a été reportée en attendant les conclusions de la réforme de la PCP en cours et l'examen des règles financières existantes des CCR.

Décision : La présentation s'est terminée par une demande de M. Gordon à l'assemblée générale de ratification du budget de l'exercice 7. L'AG a adopté le budget proposé dans sa totalité.

3.3. Vue d'ensemble des changements de la composition du CCREOS

Joanna McGrath, adjointe de direction au secrétariat du CCREOS pour l'administration et les finances, a présenté brièvement aux membres la composition actuelle du CCREOS ainsi que les variations de la composition du CCREOS au cours de ses 7 années d'existence. La présentation comprenait un classement par catégories de membres (c.-à-d. AG, ComEx, Gt) depuis l'exercice 1 ainsi que la distribution actuelle (Exercice 7) des membres de l'industrie de la pêche et des membres appartenant à d'autres groupes d'intérêt.

Mme McGrath a également souligné les changements les plus récents de la composition du CCREOS pour les exercices 6 et 7, précisant qu'une augmentation importante des déclarations d'intérêt de la part d'organisations souhaitant rejoindre le CCREOS a été observée. Pour cette raison, au nom du secrétariat, elle a remercié tous les membres qui suite à la demande du Secrétariat lors de l'assemblée générale en octobre 2010, ont aidé à engager de nouvelles organisations en les encourageant à postuler pour devenir membres du CCREOS.

La présentation peut être consultée sur le site web du CCREOS.⁵

⁵ Lien:

http://www.nwwrac.org/admin/publication/upload/Update_NWWRAC_Membership_Y6_Y7_October2011_EN.pdf



4. Election aux postes du CCREOS pour un mandat de trois ans (Octobre 2011-septembre 2014)

Alexandre Rodríguez, adjoint de direction au secrétariat du CCREOS pour les questions de politique, a rappelé aux membres les procédures mise en place dans les statuts du CCREOS pour la nomination de candidats (c.-à-d. base légale, durée de mandat, critères d'éligibilité, date limite de dépôt des candidatures).

M. Rodríguez a demandé aux membres de l'AG de prendre une décision en ce qui concerne l'élection aux postes du CCREOS suivants:

- Président honoraire et président de l'assemblée générale :

André LeBerre, le président actuel, a annoncé lors de la dernière AG qu'il ne souhaite pas se présenter pour un troisième mandat. La délégation française (ANOP-FROM Bretagne-OPOB-CNPMEM) a désigné Marc Ghiglia (UAPF) comme candidat pour occuper ce poste. M. Ghiglia a été invité à prendre la parole et a brièvement présenté aux membres sa motivation à devenir président du CCREOS. Le secrétariat a informé les membres qu'il s'agit de la seule nomination reçue dans les délais impartis et les a invités à faire leurs commentaires. Le secrétariat a également demandé s'il y avait des objections à la candidature de M. Ghiglia.

Décision : Aucune objection n'a été faite et en conséquence Marc Ghiglia a été élu président honoraire et président de l'assemblée générale du CCREOS à l'unanimité par tous les membres de l'AG présents à la réunion.

- Membres du comité exécutif

Le secrétariat a reçu des déclarations d'intérêt de la part des 20 organisations qui sont actuellement membres du comité exécutif du CCREOS visant à conserver leurs sièges pour une période supplémentaire de 3 ans. L'organisation "France Pêche Durable et Responsable" a fait une demande pour le siège dans la catégorie "autres groupes de pêche" (2/3) qui est actuellement vacant suite au retrait de Mna na Mara (Femmes en mer) au cours de l'exercice 6. Cette candidature était accompagnée d'une copie de leurs statuts et de leur règlement ainsi que d'une lettre de soutien du ministère français de l'agriculture et de la pêche. En ce qui concerne le 1/3 pour les "autres groupes d'intérêt", le Secrétariat a noté que trois sièges demeurent vacants mais qu'ils pourront être occupés ultérieurement, si de nouvelles ONG deviennent membres du CCREOS. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 août et les 21 candidatures reçues sont présentées à l'assemblée générale pour élection.



Désision : Aucune objection n’a été faite et en conséquence, les 21 organisations candidates ont été élus membres du comité exécutif du CCREOS à l’unanimité de tous les membres de l’AG présents à la réunion.

Une liste détaillée des membres du nouveau comité exécutif, incluant le nom des organisations et celui de leur représentant principal figure à l’annexe III.

5. Procédure d’élection aux autres postes du CCREOS

Alexandre Rodríguez a informé les membres de l’assemblée générale de la situation eu égard aux procédures d’élection lancées pour tous les autres postes du CCREOS après la date limite pour les nominations et/ou les déclarations d’intérêt fixée au 31 août 2011.

Les décisions concernant l’élection aux postes ci-dessous seront prises par le comité exécutif nouvellement constitué après l’assemblée générale.

- Président du CCREOS et président du comité exécutif:

Lors de la réunion du comité exécutif, à Madrid, le 16 septembre 2011, Sam Lambourn, président suppléant, avait déjà exprimé son intention de ne pas se représenter comme président à la fin de son mandat⁶. Le Secrétariat a reçu, dans les délais impartis, une nomination officielle secondée par deux membres espagnols du comité exécutif (ANASOL-ARVI et OPPAO). Bertie Armstrong (SFF), président actuel du groupe de travail 1 du CCREOS (Ouest de l’Ecosse) est le candidat désigné.

Suite à la décision prise lors de la dernière réunion du comité exécutif à Dublin Castle (7 juillet 2011) visant à continuer de payer des honoraires au président, une procédure de passation pour services a été lancée suite à la date limite de nominations (31 juillet 2011) afin de garantir que l’élection soit conforme aux règles financières de la Commission.

Le secrétaire exécutif présentera les conclusions de la procédure de passation à la réunion du comité exécutif.

- Vice-présidents et rapporteur du comité exécutif:

Les trois vice-présidents actuels, Jacques Pichon (ANOP-PMA), Hugo González (ANASOL-ARVI) et Iwan Ball (WWF) ont communiqué au secrétariat leur décision de se présenter à l’élection de premier, second et troisième vice-président respectivement.

⁶ Voir [minutes of the Executive Committee meeting in Dublin Castle](#) (7 juillet 2011)



Aucune autre déclaration d'intérêt n'a été reçue avant la date limite (31 août). L'élection aura lieu l'après-midi au cours de la réunion du nouveau comité exécutif en place.

Aucune nomination n'a été reçue pour le poste de rapporteur du comité exécutif, qui reste vacant. Le Secrétariat va continuer d'occuper ce poste en l'absence d'un représentant des membres.

Conformément à la procédure précisée à l'article 53 des règles de procédure du CCREOS, le CCREOS a présenté une proposition de modification des règles de procédure aux membres de l'assemblée générale afin de recueillir leurs commentaires. La proposition prévoyait d'aligner la durée de mandat des vice-présidents et du rapporteur sur celle du président du CCREOS afin que tous les membres du comité exécutif aient un mandat de 3 ans.

Décision : Les membres de l'assemblée générale ont estimé qu'il s'agissait d'une proposition raisonnable et l'ont soutenue à l'unanimité, confiant au secrétariat la tâche de modifier les règles de procédure conformément en insérant ce changement et en le soumettant au comité exécutif, à la Commission européenne et aux états membres pour approbation.

- Présidents et vice-présidents des groupes de travail sub-régionaux:

Conformément à l'article 13.1 des règles de procédure du CCREOS relatif aux groupes de travail sub-régionaux, la décision des présidents, vice-présidents et rapporteurs du CCREOS dépend des membres de chaque groupe de travail respectif, qui doit sélectionner un président au sein de ses membres.

Les candidats désignés seront présentés à chaque groupe de travail et une décision sera prise lors des réunions de groupe de travail prévues le 28 octobre 2011.

De la même façon qu'au point qui précède, et compte tenu qu'il n'existe pas actuellement de durée de mandat spécifique pour les membres des groupes de travail de sous-zone, le secrétariat a proposé aux membres de l'AG d'aligner la durée de mandat sur celle de tous les autres postes du CCREOS, c.-à-d. une période définie de 3 ans.

Décision : Les membres de l'assemblée générale ont soutenu cette proposition à l'unanimité confiant au secrétariat la tâche de modifier les règles de procédure pour les groupe de travail sub-régionaux conformément en insérant ce changement et conformément à l'article 20 de ces règles, de les soumettre au comité exécutif pour approbation.



- Secrétariat du CCREOS:

Les membres de l'AG ont été informés qu'en juillet 2011, le conseil d'administration de Board of Bord Iascaigh Mhara (BIM) a soumis un courrier indiquant son désir de continuer d'accueillir le Secrétariat du CCREOS pour une autre durée de 3 ans.

Aucune autre candidature n'a été reçue avant la date limite du 31 août et les membres du comité exécutif qui se sont rencontrés à Madrid en septembre 2011, ont adopté la décision de soutenir Bord Iascaigh Mhara (BIM – Irish Sea Fisheries Board) comme organisation d'hébergement du secrétariat du CCREOS pour une période supplémentaire de 3 ans (1.10.2011-30.9.2014).

La présentation du Secrétariat des articles 4 et 5 de l'ordre du jour peut être consultée à la section réunions sur le site web du CCREOS⁷

6. Résumé des actions et remarques de clôture du président:

Le secrétariat va:

- Confirmer les dates et lieux qui ont été provisoirement indiqués pour le premier trimestre (Octobre-décembre 2011) et le second trimestre (Janvier-mars 2012) de l'exercice 7 dans le calendrier de réunions du CCREOS approuvé par l'assemblée générale.
- Finaliser toutes les dispositions et formalités administratives associées à la fermeture des comptes du budget de l'exercice 6 et faire progresser le travail associé au budget de l'exercice 7 (ratifié par l'assemblée générale).
- S'assurer que les nouveaux membres nommés du CCREOS assurent le suivi des actions en cours et collaborent en fournissant le contenu de l'ordre du jour avant les réunions afin d'assurer l'efficacité en ne traitant que les sujets qui présentent un intérêt.
- Adapter les priorités de travail et les groupes de discussion aux circonstances et aux besoins changeants de la préparation des recommandations du CCREOS tout en restant cohérent avec le programme de travail de l'exercice 7 tel qu'il a été approuvé par l'assemblée générale.

⁷ Lien directe:

http://www.nwwrac.org/admin/publication/upload/Procedures_Election_NWWRAC_Positions_October2011_EN.pdf



- Explorer d'autres méthodes de coopération avec les autres CCR en matière de thèmes d'intérêt commun tels que la réforme de la PCP, tout en respectant les procédures internes et en assurant la transparence.
- Amender les règles de procédure afin d'insérer les changements visant à améliorer la cohérence du texte et à aligner tous les postes du CCREOS pour un mandat d'une durée de 3 ans.

Le président honoraire suppléant, M.LeBerre, a remercié les participants, le secrétariat pour son travail de préparation des réunions et des présentations, le gouvernement irlandais et les autorités de Dublin Castle pour leur accueil de la manifestation et les interprètes pour leur professionnalisme et leur contribution à la réussite de la réunion. Le président suppléant a conclu en encourageant les membres du CCREOS à continuer de produire un travail aussi excellent que celui déjà produit au cours des six dernières années. Etant donné que la réunion s'est terminée plus tôt que prévu, les membres ont convenu que la réunion du comité exécutif de l'après-midi démarrerait une demi-heure plus tôt que prévu, à 13h30 au lieu de 14h00.

La réunion s'est terminée une heure avant l'heure prévue à 11h30



Annexe I. Liste des membres et observateurs participant

André Le Berre	Président intérimaire de l'assemblée générale
Marc Ghiglia	Président élu de l'assemblée générale
Sam Lambourn	Président Exécutif du CCREOS

Membres de l'AG du secteur de la pêche

Bertie Armstrong	Hugo C. González García
Víctor Badiola	Daniel Lefèvre
Jacques Bigot	Jesús Ángel Lourido García
Emiel Brouckaert	Alan McCulla
Richard Brouzes	Kevin McDonnell
Kara Brydson	Eduardo Míguez López
René-Pierre Chever	Lorcan O'Cinnéide
Alan Coghill	Sean O'Donoghue
Luc Corbisier	Eibhlin O'Sullivan
Juan Carlos Corrás Arias	José Luis Otero González
Bruno Dachicourt	Michael Park
Barrie Deas	Jacques Pichon
José Manuel Fernández Beltrán	Jane Sandell
Caroline Gamblin	Paul Trebilcock
Antón González	



**Membres de l'AG d'autres groupes
d'intérêt**

Kara Brydson	Cécile Fouquet
Debbie Crockard	Brendan Price
John Crudden	Mireille Thom
John Daly	John Woodlock

Secrétariat

**Comité de direction du
CCREOS**

Conor Nolan	Sam Lambourn
Alexandre Rodríguez	Conor Nolan
Joanna McGrath	
Christine O'Connor	

Observateurs

María Fuensanta Candela	DG MARE – Commission européenne
Robert Griffin	DG MARE – Commission européenne
Eamon Mangan	DPMEM – Ministère de l'Agriculture de France
Sabela Pérez Máiz	DG MARE - Commission européenne
Héctor Villa	SEGEMAR – MARM – Espagne
Edward Fahy	Journaliste « Free Lance » - Irlande



Annexe II. Discours d'ouverture du président de l'assemblée générale,

M. André Le Berre

Assemblée générale annuelle du Conseil Consultatif Régional pour les Eaux Occidentales Septentrionales – Dublin, 27 octobre 2011

Monsieur Le Président du Comité Exécutif,

Messieurs Les Directeurs du CCR EOS,

Représentants de la Commission Européenne

Mesdames et messieurs les membres du Comité Consultatif

Très chers collègues,

Chers amis de la pêche et des pêcheurs,

Ce n'est pas sans un pincement au cœur que j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette nouvelle assemblée générale du comité consultatif régional nord ouest. En effet, je vous avais annoncé l'année dernière ma décision de ne pas me représenter au poste de président de cette assemblée générale. Vous allez donc désigner dans quelques instants mon successeur.

Je voudrais avant cela vous parler des enjeux importants qui nous attendent l'année prochaine avec la réforme de la PCP.

La pêche a un avenir certain mais à travers la nouvelle PCP c'est son visage qui va être façonné. Va-t-on privilégier les équilibres socio économiques, l'emploi et une filière polyvalente ? Ou bien devrait-on se lancer dans l'aventure de la financiarisation des droits de pêche et la concentration des outils de production ? La réponse à ces questions est primordiale et d'elle dépendra l'avenir de la pêche européenne.

Pour ma part et celle de nombreux collègues de Bretagne et de France, nous pensons qu'une libéralisation trop poussée sera néfaste à la profession sur le long terme. L'avenir de la filière pêche est en jeu mais également la sécurité alimentaire des consommateurs européens.



La réforme peut être importante également pour le CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales. Le projet présenté cet été laisse peu de pouvoirs aux CCR et retire même le « R » de régional à notre organisation. Pourtant de nombreuses voix en Europe avaient plaidé pour une plus grande régionalisation de la gestion des pêcheries et d'avantage de prérogatives pour les CCR. Notre assemblée aujourd'hui réunie doit se positionner clairement sur cette question.

Je tiens également à réaffirmer mon inquiétude concernant la mise en place des « Marine conservation zones ». J'ai le sentiment que les pêcheurs ne sont pas écoutés et que leurs intérêts ne sont pas pris en considération. L'année dernière mon appel à vigilance avait rencontré peu d'écho, il est nécessaire que le sujet soit sérieusement abordé cette année.

Avant de rendre la parole, je souhaite remercier l'équipe du CCR EOS pour ces années de collaboration et leur souhaiter bon vent avec une nouvelle équipe à la tête de l'assemblée générale et du comité exécutif.

Excellents travaux à tous et à très bientôt.

André LE BERRE - Président de l'Assemblée Générale du CCR Eaux Occidentales Septentrionales



Annexe III. Liste des membres du comité exécutif élus lors de l'AG 2011 pour un mandat de 3 ans (1.10.2011-30.9.2014)

MEMBRES DU COMITE EXECUTIF DU CCREOS (2/3 Industrie de la pêche)				
	Catégorie	État membre	Organisation	Représentant principal
1	Secteur de la capture	Belgique	Rederscentrale	Emiel Brouckaert
2	Secteur de la capture	Belgique	Stichting voor Duurzame Visserij Ontwikkeling (SDVO)	Luc Corbisier
3	Secteur de la capture	France	Association Nationale des Organisations de Producteurs (ANOP)	Jacques Pichon
4	Secteur de la capture	France	Comité National des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CNPMEM)	André Gueguen
5	Secteur de la capture	Irlande	Irish South et West Fish Producers' Organisation (IS&W FPO)	Eibhlín O'Sullivan
6	Secteur de la capture	Irlande	Killybegs Fishermen's Organisation (KFO)	Sean O'Donoghue
7	Secteur de la capture	Pays Bas	Stichting van de Nederlandse Visserij (Dutch Fisheries Organisation) (1)	Anton Dekker
8	Secteur de la capture	Pays Bas	Stichting van de Nederlandse Visserij (Dutch Fisheries Organisation) (2)	Geert Meun
9	Secteur de la capture	Espagne	Asociación Nacional de Armadores de Pesca de Gran Sol (ANASOL)	Hugo C. González García
10	Secteur de la capture	Espagne	Organización de Productores de Pesca (OPPAO) / CEPESCA	Victor Badiola
11	Secteur de la capture	Royaume-Uni	National Federation of Fishermen's Organisation (NFFO)	Barrie Deas
12	Secteur de la capture	Royaume-Uni	Scottish Fishermen's Federation (SFF)	Bertie Armstrong
13	Secteur de la pêche Autre	UE	AIPCE-CEP	Mike Short
14	Secteur de la pêche Autre	UE	European Association of Fishing Ports et Auctions (EAFPA)	Eduardo Míguez López
15	Secteur de la pêche Autre	UE	European Transport Federation (ETF)	Jacques Bigot
16	Secteur de la pêche Autre	France	France Pêche Durable et Responsable	Bruno Dachicourt

19 sur 20



MEMBRES DU COMITE EXECUTIF DU CCREOS (1/3 – Autre groupe d'intérêts)				
	Catégorie	État membre	Organisation	Représentant principal
17	Autres groupes d'intérêt	UE	European Anglers' Alliance (EAA)	John Crudden
18	Autres groupes d'intérêt	UE	European Bureau for Conservation et Development (EBCD)	Cécile Fouquet
19	Autres groupes d'intérêt	UE	World Wildlife Fund (WWF)	Iwan Ball
20	Autres groupes d'intérêt	Irlande	Irish Seal Sanctuary (ISS)	John Woodlock
21	Autres groupes d'intérêt	Royaume-Uni	Royal Society for the Protection of Birds (RSPB), representing Birdlife International	Kara Brydson
22	Autres groupes d'intérêt	–	SIEGE VACANT	–
23	Autres groupes d'intérêt	–	SIEGE VACANT	–
24	Autres groupes d'intérêt	–	SIEGE VACANT	–